



Chéquier jeunes 3e

Il faut parfois un coup de pouce pour oser la découverte. Avec le « chéquier jeunes 3ème », le Département ouvre la porte aux opportunités pour les élèves et étudiants en classe de troisième. 53 euros offerts pour pousser les portes des cinémas, librairies, bowlings et autres salles de sports du territoire.

Chaque année, le département alloue un chéquier d'une valeur de 53 euros à tous les élèves des classes de troisième, scolarisés dans l'un des 41 collèges publics ou privés, en lycées professionnels ou étudiants en maison familiale et rurale du territoire.

Favoriser la découverte et la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs

Ce sont ainsi entre 4200 et 4400 élèves qui bénéficient, via leurs établissements scolaires, de ce dispositif pensé afin d'encourager tous les jeunes concernés à découvrir et pratiquer des activités de loisirs, culturelles et sportives.

Le saviez-vous ? « Cinémas, librairies, clubs loisirs, bowling, salles de jeux, espaces culturels, licences sportives... Près de 400 structures du département répondent chaque année à l'appel du Conseil départemental. »

Mis en place depuis 2011, le dispositif mayennais est ainsi le plus performant en France, affichant un taux d'utilisation de plus de 65%.

Pour devenir partenaire du dispositif contacter le 03 26 58 69 50 ou écrire à gestionclient.pps@up.coop

Retrouvez la liste des partenaires en cliquant ici